



Bulletin d'informations

Décembre 2022

Janvier 2023

Tous les personnels du collège vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

1- Sensibilisation des élèves de 6^e aux compétences psychosociales (CPS)

D'octobre à mars tous les élèves de 6^e seront formés aux CPS. L'Organisation Mondiale de la Santé les définit comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne », « l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres, savoir communiquer efficacement, savoir résoudre les problèmes, prendre des décisions, gérer son stress et ses émotions...voici quelques-unes des compétences qui sont travaillées avec l'Association Aroéven aux côtés des professeurs principaux..

2- Orientation, Options...

Nous avons/allons distribuer à tous les élèves de 6^e 5^e 4^e et 3^e générale la fiche de dialogue pour l'orientation. C'est un document important qui sert notamment à exprimer à titre indicatif :

- Pour les 6^e 5^e 4^e, le choix d'options : latin, atelier scientifique aéronautique, section sportive tennis de table, Langue et Culture Européenne Anglais ou espagnol (5^e-4^e). Une présentation du latin sera faite aux classes de 6^e.

- Pour les 3^e, les souhaits de passage en lycée général et technologique ou en lycée professionnel.

Ces fiches sont à rendre impérativement **avant le 13/01/2023**. Les demandes définitives auront lieu en Mai.

La permanence de la PsyEN (Psychologue de l'Education Nationale ex. Conseillère d'Orientation) est le jeudi ou le vendredi en alternance (RV à prendre à la vie scolaire). Une procédure nationale d'orientation en ligne est en place : <https://ent.ac-poitiers.fr/>.

3- Elèves de 3e

Stage 3^e en entreprise : le stage a lieu du 23 au 27/01/2023. L'objectif est de faire découvrir le monde du travail aux collégiens et de recueillir des informations qui leur permettront d'élaborer leur projet personnel d'orientation.

Un oral est organisé le mercredi 01/03/2023. Les modalités précises seront données aux élèves par les professeurs principaux et seront consultables sur le site du collège. Les élèves de 3^e n'ont pas cours ce jour-là.

FOFE : Le salon des Métiers de la Formation et de l'Orientation à l'Espace Carat aura lieu les 3 et 4/03/2023.

Mini stages : il s'agit de stages d'1/2 journée dans les lycées généraux, technologiques et professionnels pour découvrir une formation en immersion dans une classe ou dans les ateliers. Les élèves doivent s'adresser aux professeurs principaux.

Réunion d'information sur l'orientation en fin de 3^e en présence d'un proviseur de lycée général et d'un proviseur de lycée professionnel : à programmer en Mars.

4- # NON au Harcèlement

Les élèves ne sont parfois pas tendres entre eux. Certains vivent mal l'attitude pénible d'autres élèves. Si nous sommes prévenus, par les élèves, par les parents, nous pouvons intervenir rapidement et régler le problème immédiatement. Une information a été délivrée à tous les élèves de 6^e et de 5^e en début d'année. Nous participons au programme pHARe de lutte contre le harcèlement.

5- En cas d'absence

Les élèves absents doivent récupérer par eux même le travail à faire et les cours manqués. En cas de besoin, la vie scolaire se charge de photocopier ou scanner les cours lorsque les élèves en font la demande. Les devoirs doivent être notés prioritairement sur les agendas. Pronote peut parfois dysfonctionner.

6- Téléphone portable

Nous rappelons que l'utilisation des téléphones est interdite au collège sauf activités pédagogiques sous la responsabilité d'un personnel qui l'autorise. Les élèves peuvent appeler à la vie scolaire en cas de besoin. Le téléphone est une source de conflits quotidiens entre les élèves. En cas d'utilisation interdite le portable est confisqué pour la journée, comme stipulé dans le règlement intérieur.

7- Interventions/Sorties/Voyages/Réunions

- 04 et 11/01/2023 cordées de la réussite avec le LP de Sillac (élèves de 3^e inscrits)

- 04/01/2023 : concours d'éloquence 4^e4

- 09/01/2023 : Certificat de Formation Générale (CFG) blanc, 3^e SEGPA et ULIS

- 17/01/2023 : visite du Conseil Départemental de la Charente pour les élèves délégués

- 17/01/2023 : Présentation des métiers du Bâtiment aux élèves de 3^e inscrits

- Conseils de classes du 1^{er} semestre du 16 au 27/01/2023. Les bulletins seront consultables sur Pronote.

- Remise des bulletins 6e, 5e, 4e & 3e SEGPA : à partir du 23/01/2023

8- Réunions parents professeurs

6^e : 01/12 5^e : 06/12 4^e : 08/12 3^e 12/12. Les documents pour la prise des rendez-vous (à partir de 16h30) ont été distribués aux élèves. Les salles seront affichées à votre arrivée au collège. Suite aux conseils de mi-semestre en cours, vous pouvez consulter l'avis de l'équipe pédagogique en bas du bulletin de compétences publié sur pronote du 30/11 au 02/01/22.

Au moindre problème, vous pouvez nous contacter par téléphone (05 45 68 59 66) ou venir au collège pour nous rencontrer. L'équipe de direction, le Principal, M. Missou (<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-gond-pontouvre>)